



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 26/05/2023

PLAN DE SOUVERAINETE FRUITS ET LEGUMES : PREMIER COMITE DE PILOTAGE STRATEGIQUE

Marc FESNEAU, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, a présidé, hier jeudi 25 mai, le premier comité de pilotage stratégique du plan de souveraineté en fruits et légumes, qui a réuni l'ensemble des acteurs impliqués afin d'établir la gouvernance opérationnelle et la feuille de route.

Le plan de souveraineté en fruits et légumes a été annoncé par le ministre de l'agriculture et de la Souveraineté alimentaire lors du Salon international de l'agriculture le 1^{er} mars 2023. Ce plan part d'un constat : aujourd'hui, la moitié des fruits et légumes consommés dans notre pays sont issus de l'importation. Il fixe un objectif clair et ambitieux : gagner 5 points de souveraineté en fruits et légumes dès 2030 et enclencher une hausse tendancielle de 10 points à horizon 2035. Il s'appuie sur des moyens inédits, notamment au travers du plan d'investissement « France 2030 ». Ainsi, dès 2023, l'objectif est de mobiliser 200 M€ en faveur de la filière fruits et légumes, dont au moins 100 M€ du guichet « équipements pour la troisième révolution agricole » et une maximisation de l'enveloppe de France 2030 dédiée à la recherche, développement et innovation.

Ce plan de souveraineté en fruits et légumes est issu d'une concertation de plus de 130 acteurs et experts impliqués, qui a abouti à la rédaction de 40 fiches actions visant à couvrir une très grande partie des enjeux pour la filière, avec des engagements de l'Etat mais également des parties prenantes associées (<https://agriculture.gouv.fr/plan-de-souverainete-pour-la-filiere-fruits-et-legumes>).

Des premières actions ont déjà été lancées sur les quatre axes du plan. Notamment, une première relève de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « équipements pour la troisième révolution agricole » dédiée aux filières fruits et légumes a été réalisée le 12 mai dernier. Ce premier AMI agroéquipements dédié « Fruits et Légumes » est un succès puisque 270 dossiers ont été déposés, sur les huit thématiques du cahier des charges (dont la substitution des intrants chimiques et de synthèse ou la réduction significative des quantités, ainsi que la réduction des risques et impacts ; l'optimisation de la gestion de la ressource en eau et la préservation des sols, de l'eau et de l'air ; l'amélioration des conditions de travail et la réduction de la pénibilité du travail ; la réduction de la consommation énergétique et la production d'énergie renouvelable).

Contacts presse

Service de presse de Marc Fesneau
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv

Les dossiers doivent maintenant être instruits et sélectionnés par un jury d'experts pour permettre l'ouverture rapide de guichets à destination des agriculteurs à compter de septembre. Il est envisagé l'ouverture de plusieurs guichets FranceAgriMer Fruits et Légumes : « serres », « plants et agroéquipements du verger », « autres agroéquipements et capteurs ». Une attention particulière sera portée à nos territoires d'outre-mer, afin qu'ils puissent bénéficier de solutions et matériels adaptés à leurs productions et à leur situation spécifique.

Le plan de souveraineté a vocation à se déployer jusqu'en 2030. Une gouvernance politique sera assurée par ce comité de pilotage stratégique afin de rendre compte de l'avancée des travaux. Il s'appuiera sur des comités de pilotage opérationnels dédiés au suivi de la mise en œuvre des actions de chacun des quatre axes stratégiques du plan. Compte-tenu des enjeux pour la filière sur les sujets de recherche d'innovation et d'expérimentation, une gouvernance spécifique de cet axe du plan sera réalisée en collaboration étroite avec le Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes (CTIFL) et l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE).

La gouvernance de la stratégie se fera également en concertation avec les Régions. Outre la participation des représentants des DRAAF et des Conseils régionaux aux instances nationales de la stratégie, une dynamique sur les fruits et légumes cohérente avec la stratégie nationale sera encouragée dans chaque région. Les collectivités territoriales qui souhaitent s'engager seront à ce titre des partenaires de premier ordre dans la mise en œuvre de ce plan.

Contacts presse

Service de presse de Marc Fesneau
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté alimentaire
Hôtel de Villeroi
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv